



Le soutien aux initiatives d'habitants

- 25 novembre 2011



Quels enjeux? Quels outils? Quelles échelles?

Le chantier est ouvert!

En 2012, un fonds de participation des habitants sera lancé à l'échelle de l'agglomération grenobloise. Le principe est posé, mais les formes restent à définir:

« La Métro s'engage à favoriser les initiatives locales en matière de participation. Un Fonds de la Participation Intercommunale (FPI) soutiendra des projets participatifs autonomes. Géré par la Métro de façon participative, ce fonds doit contribuer à la diffusion d'une culture de la participation à travers l'agglomération. »
Charte de la participation, 21 septembre 2010.

A quoi pourrait ressembler ce Fonds de la Participation Intercommunale? C'est aux acteurs de terrain, aux associations, aux habitants de s'en emparer. Une étude de cas qui permet de réfléchir aux enjeux du soutien à l'initiative: quelles interrogations, quels outils, quels écueils, quelles vigilances, quelles impulsions, quand il est question d'appuyer des projets d'habitants et d'encourager les initiatives?

L'idée de ce Laboratoire: défricher des pistes à partir des expériences locales. Une cinquantaine d'habitants, de professionnels, d'élus sont venus à Eybens pour y réfléchir.

Le Laboratoire



Soutenir les initiatives: Quelques enjeux

Déclencher des envies d'agir

Les différents types de soutien aux initiatives ont une base commune: déclencher des envies d'agir, révéler des porteurs de projets, concrétiser des idées qui naissent chez les habi-

tants. Il existe des énergies qui manquent parfois d'un soutien pour être lancées; les divers fonds de participation peuvent permettre de les faire apparaître et de les développer.

"J'ai défendu un projet de compost collectif devant le conseil de quartier, à l'époque où c'était encore peu répandu. Aujourd'hui, on a 4 bacs de 800 litres. Même l'école l'utilise..."

"C'est un fil qu'on tire et qui déroule un tas de choses."

"Quand on porte un projet, on apprend à prendre la parole, à oser dire son avis même quand il y a des techniciens et des élus".

"à Roubaix, un élu passé par un comité de gestion a dit: 'je ne pensais pas qu'il y ait une telle richesse dans les débats'".

"Un FPH, c'est surtout un passage pour aller ailleurs".

"Sans le FPH, il y a des porteurs de projet qu'on n'aurait jamais vus".

"Choisit-on de prioriser les jeunes? Les habitants d'un quartier en particulier? Est-ce qu'on intègre les élus au comité de gestion? Vote-t-on à main levée, ou en secret?... Tout peut être imaginé; c'est au moment où on débat des règles que se dessine le sens d'un fonds de participation".

Initier des parcours d'implication citoyenne

Souvent, les projets finissent par se ressembler: chasse aux œufs, goûter de Noël, matchs de foot, vins chauds... Mais, plus que la nature du projet, ce sont les effets produits par la démarche qui sont essentiels. Les habitants apprennent à défendre, à débattre, à porter des projets: les

fonds de participation sont souvent un premier pas qui conduit les gens à s'impliquer dans d'autres espaces. Ces différents fonds modifient également les positionnements des élus et des techniciens, qui changent leur regard sur les dispositifs participatifs.

Imaginer des formes multiples

FPH, FSI, enveloppes de quartier, appels à projets, comités de gestion, montants, critères d'attribution... Les formes varient. La

mise en débat du mode de fonctionnement est l'occasion de formuler une certaine vision du territoire et de la participation.



Crédit photos: Alpes solidaires

Un fonds de participation intercommunale: Pourquoi? Comment?

Rendre plus concrète l'intercommunalité

L'intercommunalité est une notion abstraite pour beaucoup d'habitants. Pourtant, l'agglomération détient des compétences clés et elle va monter en puissance. La mise en place d'un fonds intercommunal est l'occasion de réflé-

chir au sens du territoire métropolitain, et de rendre plus visible la Métro comme institution et comme espace de vie.

« Quand je vais dans des quartiers et que je dis que je travaille à la Métro, on me répond: « Metro? La grande surface? »

« Il y a l'endroit où on vit, l'endroit où on travaille, l'endroit où on achète, l'endroit où on pratique une activité... Finalement, notre territoire de vie, c'est l'agglo. »

Trouver la bonne échelle

Le risque d'un fonds intercommunal est de rajouter un guichet supplémentaire alors que de multiples dispositifs existent déjà. Ce nouveau fonds devra se démarquer par la nature des projets qu'il soutiendra. Mais comment définir la dimension intercommunale d'un projet?

« Dans les quartiers populaires, ça peut permettre de faire tomber des frontières psychologiques. Monter un projet entre des gens de Meylan et des gens de Jouhaux, ça pourrait avoir du sens. »

« Au centre social de Varcès, on essaye de développer les échanges avec Vif et Claix. A cette échelle, sur de petites choses, c'est pertinent. Mais à l'échelle de l'intercommunalité, ça me paraît plus difficile... »

Un projet "intercommunal" est-il un projet porté par des habitants de deux communes? de trois communes? de quartiers de différentes communes? Est-il un projet porté par des habitants d'une seule commune, mais dont l'enjeu est intercommunal? Un projet relié aux compétences intercommunales?...

La question de l'échelle reste à creuser, avec une vigilance particulière sur la complémentarité entre les fonds locaux et le fonds intercommunal.

Articuler les fonds locaux et le fonds intercommunal

Des participants insistent sur la complémentarité entre les FPH actuels et le futur FPI. Le fonds intercommunal ne doit pas se substituer aux fonds communaux, mais les valoriser et encourager les échanges. Cette posture implique aussi une réflexion sur la place des professionnels et des élus communaux et intercommunaux dans l'animation de ces dispositifs. Une place qui ne doit pas étouffer celle des

habitants, au risque de créer un dispositif éloigné des citoyens.

« On avait peur que notre FPH soit englouti par le FPI. Mais ça peut être l'occasion de voir au-delà de son quartier »

« On respectera le principe de subsidiarité. La Métro ne va pas se substituer aux communes. »

« Pourquoi ne pas organiser une rencontre entre tous les FPH? Reconnaissons l'expérience des gens investis. »



Le Laboratoire - 25 novembre 2011

Interroger les politiques communautaires

Le FPI est l'opportunité d'encourager une réflexion sur les politiques intercommunales, à travers les besoins et les envies qui seront révélés par les projets d'habitants. L'impact et la légitimité de ce fonds dépendront en grande partie de la capacité de

la Métro à être interpellée dans ses politiques, sur ses domaines de compétences.

« Les services, les élus communautaires vont devoir se poser des questions par rapport à leurs propres politiques, et dire sur quoi ils seront prêts à se faire interroger. »

L'appel à projets: insister sur l'accompagnement

Ce fonds intercommunal prendra la forme d'un appel à projets. Les participants attirent l'attention sur la nécessité de la mobilisation et de l'accompagnement pour que tous aient les mêmes chances d'accéder aux financements.

Sans un engagement réel dans ce sens, la forme de l'appel à projets risque de favoriser les acteurs déjà solides, habitués au montage de dossier.

« S'il y a deux appels à projet par an, il n'y aura que les grosses associations qui seront capables d'anticiper, pas les habitants des quartiers. »

« Dans « FPI », on n'a plus le H de Habitant... et si c'est un appel à projet, ce n'est plus vraiment un fonds. Changeons de nom ! »

« Pourquoi ne pas voir ce fonds comme un outil au service d'un atelier participatif intercommunal ?... »

Se donner les moyens

9 000 euros sont prévus pour 2012 : c'est peu. Une attention particulière sera nécessaire pour ne pas faire de saupoudrage. Mieux vaut soutenir quelques projets à dimension intercommunale que financer une série de petits projets.

Ce sont les moyens donnés à l'accompagnement qui soulèvent une vigilance particulière : il ne faut pas sous-estimer l'engagement nécessaire pour aller chercher les habitants, mobiliser, accompagner les porteurs de projets, animer les dispositifs.

« On peut toujours se mettre d'accord sur le sens, mais ce sont les moyens donnés à l'accompagnement qui détermineront ce que sera ce fonds. »

« Avec 9 000 euros, on ne transformera pas l'agglomération... »

« Sur le secteur 5, on a 12 000 euros, et on utilise toujours tout ! »

« Mieux vaut 3 projets à 3 000 € que 100 projets à 90 € »

Quelques pistes à creuser

- Se donner les moyens de l'information («faire savoir»), de la mobilisation («aller chercher»), de l'accompagnement.
- Créer un comité de gestion itinérant, composé d'habitants, de professionnels, d'élus locaux et intercommunaux.
- Organiser une rencontre entre tous les dispositifs locaux de soutien aux initiatives.
- Conditionner l'obtention d'un financement intercommunal à l'existence d'un fonds communal.
- Proposer une thématique intercommunale dans l'appel à projets (l'eau, les jeunes...)

Une grille de questions pour guider les réflexions

Quelles questions peut-on se poser lorsque l'on veut créer un fonds de la participation à l'échelle d'une communauté d'agglomération? Une liste -non exhaustive- de pistes de réflexion a été proposée pour nourrir les débats.



Quelles devraient être les spécificités d'un fonds de participation intercommunal par rapport aux fonds existant dans l'agglomération?

Des projets issus d'habitants de plusieurs communes et/ou concernant plusieurs communes?

Des projets en lien avec les compétences de l'agglomération?...



Par quels relais lancer le fonds de participation, repérer et inviter les initiatives?

Comment détecter les projets? Associations d'habitants, centres sociaux, communes, autres?...



Faut-il accompagner la maturation et la structuration des projets, et comment?

Est-ce le rôle de la Métro?...



Quel type de projets?

Des projets liés à la ville "post-carbone", permettant de faire progresser les acteurs et le territoire sur des champs innovants solidaires et environnementaux?

Des projets liés à la citoyenneté et au développement du territoire, permettant de faire progresser la démocratie locale et/ou leur lien au territoire?

Peu importe le projet, pourvu qu'il permette l'autonomie, la "capacitation" des personnes qui le portent?



Faut-il être en association pour présenter un projet?

Qui doit être porteur des financements? Faut-il créer une association de gestion?



Combien de projets soutenus (9 000€ pour 2012)?

et à quelle hauteur? Un maximum par projet? Un projet phare chaque année?



Quel comité de sélection pour choisir les projets?

Un comité composé d'élus et de techniciens Métro, d'associations comme l'Ahgglo, du conseil de développement? d'autres acteurs?



Quelle organisation du lancement?

Un comité de pilotage, un comité technique?...



Quelle communication? Quels outils?



Quels autres partenaires financiers?



Comment suivre les initiatives? Comment évaluer le fonds de participation?



Le village d'expériences

Un village d'expériences a permis aux participants d'échanger sur les différentes formes, réussites et difficultés rencontrées dans le soutien aux initiatives sur l'agglomération grenobloise et en région Rhône Alpes. En introduction de la rencontre, la présentation de l'histoire des FPH du Nord-Pas-de-Calais a permis d'apporter l'expérience de 30 années de fonds de participation.

Les FPH du Nord-Pas-de-Calais



Une présentation de ces dispositifs est proposée par Laurence Thiéry, référente des FPH pour le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais au moment de leur création, au début des années 90. Elle en assure depuis le suivi. Le récit de cette expérience a mis en lumière plusieurs points, et en particulier:

- L'émergence de ces fonds, nés de l'action de techniciens avant d'être modélisés par les acteurs institutionnels.
- La diversité des mises en oeuvre: à chaque FPH correspond une certaine vision du territoire et de la participation.
- La dynamique de "capacitation": les FPH peuvent être des leviers d'implication individuelle et collective, et construire des parcours de citoyenneté.

Le Fonds Initiative Jeunesse de la ville de Grenoble



Ce fonds veut soutenir la réalisation des projets, expérimentations et initiatives de jeunes grenoblois (16 à 25 ans), dans l'objectif de favoriser leur implication citoyenne, leur accès à l'autonomie et leur visibilité dans la ville.

Association Départementale d'Information et d'Initiatives Jeunesse, Pôle jeunesse, 04 76 86 56 00

L'aide aux projets citoyens des jeunes de la Région Rhône-Alpes



Afin de soutenir la capacité d'initiative du public jeune, la Région Rhône-Alpes soutient la conception et la mise en oeuvre de projets dans leur première phase de réalisation, pour donner une impulsion aux actions présentées facilitant le passage de "l'idée" à la concrétisation.

Région Rhône-Alpes, Dir. du Sport, de la Jeunesse, de la Vie Associative et de l'Education populaire, 04 26 73 44 38

Le FPH du secteur 5, animé par l'ADATE



L'objectif de ce F.P.H. (quartiers Abbaye, Jouhaux, Teisseire, Malherbe et Châtelet) est d'expérimenter une forme de participation des habitants qui leur reconnaît le droit à l'initiative et à la prise de décision à l'échelle du quartier. L'Adate (Association Dauphinoise pour l'Accueil des Travailleurs Etrangers) est chargée de la gestion et de l'animation du Fonds.

ADATE - insertion@adate.org

Les enveloppes de quartier d'Eybens



Les habitants des trois conseils de quartiers gèrent les crédits d'investissement que le Conseil municipal leur alloue chaque année sous le nom "enveloppes de quartier". Au total, 15000 euros sont ainsi destinés à soutenir les projets d'habitants, essentiellement autour de l'amélioration du cadre de vie.

Ville d'Eybens, coordination des conseils de quartier, 04 76 60 76 45

Le Fonds Initiatives Habitants d'Echirolles



Le FIH est une aide de la Ville d'Echirolles aux projets contribuant à renforcer la vie sociale au sein des quartiers et à développer la vie associative.

Ville d'Echirolles, Service Vie associative, 04 76 20 63 61